

Projet d'accueil



Séverine E. (Puéricultrice)



Laury C. (Puéricultrice)



Martine D. (Puéricultrice)

Les P'Tits Dragons



Michèle T. (Puéricultrice)



Geneviève B. (Puéricultrice)



Valérie C. (Puéricultrice)

de l'Estrie



Nathalie V.D. (Puéricultrice)



Nathalie V.
(Auxiliaire Professionnelle)



Marielle R.
(Auxiliaire Professionnelle)



Véronique K. (Infirmière)



Christel L. (A.S.-Directrice)

INTRODUCTION



Afin de déterminer ce projet d'accueil, nous avons (comme nous le faisons sur le terrain) mis au centre de nos préoccupations, de notre fonctionnement, l'enfant considéré comme sujet, comme un être humain avec tout le respect, les égards, la sollicitude dus à un être fragile, dépendant, construisant les bases de sa personne.

=> Pour ce faire, nous avons essayé de définir au mieux :

- Ce que nous souhaitons offrir aux enfants et à leur famille.
- Nos choix méthodologiques : en se référant aux connaissances en matière de développement de l'enfant, il s'agit d'explicitier nos choix philosophiques, pédagogiques... en matière d'« éducation ».
- Les pratiques éducatives qui sont mises en œuvres : il s'agit des gestes, paroles, attitudes... que toute l'équipe adopte dans sa pratique quotidienne mais aussi l'organisation de la vie de la crèche.

Outre ces différentes dimensions axées sur l'enfant, il est également indispensable de penser aux professionnels et à leur bien-être car il conditionne leur disponibilité aux enfants.

L'Equipe des « P'Tits Dragons de l'Estrée ».

- Présentation -

Notre crèche « Les P'Tits Dragons de l'Estrée », avec accès vidéo-sécurisé, est l'une des 7 structures communales d'accueil de Braine-l'Alleud. La crèche est ouverte de 7h à 18h30, du lundi au vendredi (*Nous demandons aux parents de se présenter au plus tard à 18h20 afin de faire le retour de la journée de leur enfant dans de bonnes conditions de retrouvailles*).



« Nous proposons un lieu d'accueil au service du développement des Enfants qui y séjournent »

La crèche fonctionne avec une organisation horizontale : cela veut dire que les enfants sont rassemblés par groupe d'âge homogène en deux sections communicantes : deux groupes d'âges différents: «petits» et «grands», selon un rythme individuel chez les bébés et selon un rythme plus social, «de section» chez les grands.

Ce type d'organisation permet de se concentrer sur ce que les enfants développent à chaque tranche d'âge déterminée.

Au sein même de chaque section, il existe des « sous-groupes » d'enfants. Ceux-ci sont accompagnés par leur puéricultrice de référence qui les accompagne depuis leur arrivée à la crèche, lors du passage de section chez « les grands », jusqu'aux alentours de leur 2 ans 1/2 (Ne sachant pas prévoir le départ de l'enfant à l'école, entre 2 ans 1/2 et 3 ans).

Un nombre limité d'enfants par groupe favorise confort et sécurité tant pour les enfants que pour les professionnels, offrant ainsi la possibilité de répondre aux « besoins » de tous les enfants et de ceux du groupe (il s'agit par exemple de permettre aux plus petits d'être protégés, sans être isolés, tout en assurant aux plus grands la possibilité de bouger sans trop de contrainte ou sans se voir imposer de façon permanente des limites à leurs activités du fait de la présence des plus petits).

Le travail actuel est le résultat d'une longue expérience de l'Equipe (depuis janvier 2001), sans cesse en évolution,.

L'équipe se compose de :

- 7 Puéricultrices : Geneviève Balkovics, Laury Colantoni, Martine De Taeye, Séverine Ernaelsteen, Michèle Tillier, Valérie Castiaux et Nathalie Van Daele.
- 2 Auxiliaires Professionnelles :
Nathalie Veny et Marielle Rillaerts.
- Une Infirmière Co-responsable :
Véronique Kalkmann.
- Une Assistante Sociale - Responsable :
Christel Lefèvre.
- Un Pédiatre : Docteur Ponsar.
- Une Psychologue : Geneviève Salengros.
- + des Puéricultrices remplaçantes (Pool d'intérimaires engagées par la commune)
- des Puéricultrice remplaçantes, dépendantes du Service de puéricultrices relais de l'I.S.B.W.

« Chacune des personnes détient une place pensée pour et par elle, et qui a un sens dans le fonctionnement de l'ensemble »

- L'aménagement des espaces -

Au sein de la crèche, les espaces sont pensés de façon à :

- Permettre de faciliter la transition entre l'environnement familial de l'enfant et celui de la crèche = hall d'entrée, et espace accueil à l'entrée de chaque section,
- Satisfaire les besoins d'exploration, de socialisation et d'intimité de l'enfant = sections,
- Permettre les activités extérieures, complémentaires à l'espace intérieur = jardin, cours.
- Assurer les soins corporels et le change de l'enfant dans l'intimité et en restant toujours en contact visuel et auditif avec le reste du groupe = « salles de bain »,
 - Satisfaire les besoins de sommeil et de repos de l'enfant = dortoirs,
 - Satisfaire les besoins alimentaires et nutritionnels des enfants accueillis = espaces repas,
 - Permettre la bonne gestion de fonctionnement = cuisine, bureau, espace vestiaire, toilettes, buanderie, espaces de stockage, salle de détente/réunion.



Afin de permettre au projet d'accueil de prendre vie, l'espace a été réfléchi et est aménagé pour permettre les actions et les interactions entre les enfants. Il se présente comme un espace de communication qui valorise les actes et événements de la vie quotidienne.



=> L'aménagement de l'environnement matériel, des espaces intérieurs et extérieurs, (adaptés aux âges et aux exigences en matière de sécurité) est conçu pour contribuer à la qualité du lien avec l'enfant et lui permettre de développer son activité.



En effet, cet aménagement est la condition nécessaire pour :

- Garantir un contact visuel entre les enfants et adultes,
- Permettre des moments privilégiés entre l'adulte et l'enfant,
- Offrir à chaque enfant les conditions suffisamment paisibles d'activités,
- Offrir une richesse et une variété d'expérimentations,
- Permettre des activités et des rythmes différenciés (jeux, repas, repos...) selon les enfants,
- Favoriser les interactions entre enfants tout en limitant le nombre de conflits.

« C'est dès la naissance du jeune enfant que l'apprentissage social doit commencer, et il n'est possible que dans un espace de totale sécurité. C'est par tout un jeu d'appropriation de l'espace et des personnes nouvelles qu'il peut, dans le climat de leur présence, développer son autonomie, son sens de l'observation, sa sociabilité, sa créativité. »

(Françoise Dolto, mai 1968.)



Le bébé apprend petit à petit à bouger, se déplacer, marcher... Il n'a évidemment aucune conscience des dangers qui l'entourent ni de ses propres limites et capacités. Tant la sécurité affective de l'enfant que sa sécurité physique sont indispensables pour favoriser son autonomie. Dans ce contexte où l'enfant se développe de manière autonome, il est important de le placer dans un cadre sécurisant et sécurisé.



Les espaces sont pensés de façon à offrir à l'enfant, quelque soit son âge, la possibilité de bouger quand et comme il le désire : « de faire sa propre psychomotricité » : pour ce faire, l'enfant est mis à l'aise en étant pieds nus (ou en chaussettes antidérapantes ou pantoufles à semelles souples, selon les saisons) et en tenue

confortable afin d'être libre de ses mouvements.



C'est parce qu'il bouge qu'il forme sa personnalité et que son psychisme se développe, qu'il apprend les distances, qu'il découvre les capacités de son corps. En effet, dans le jeu moteur, c'est le corps de l'enfant qui se plie à l'espace. Dans chaque section comme dans le jardin, l'aménagement de l'espace lui permet de monter, descendre, glisser, se cacher, courir, sauter, mais aussi rouler, s'appuyer sur un petit bloc, un coussin, une barrière...

- Valeurs centrales liées au bien-être des enfants -

Place des Parents -

- Construction d'un partenariat -

Pour l'Équipe, les Enfants sont les premiers bénéficiaires de leur travail. Au-delà des Enfants, les Parents dans leur place de premiers référents de l'Enfant, sont eux aussi des interlocuteurs privilégiés. En effet, les professionnels travaillent avec les Enfants chaque jour, mais ne se substituent pas aux Parents quant à leur porter de l'amour. Il s'agit en revanche d'une grande attention et d'un intérêt pour chaque Enfant.



Le bien-être de l'Enfant est assuré par la réponse à ses besoins primaires et aux autres besoins: recevoir une attention individuelle, être dorloté, câliné, respecté et apprécié dans ses différences ..., ceci dans les limites de la collectivité.

Ces positions différentes autour des Enfants nous permettent d'être partenaires, chacun apportant sa part autour d'un même projet pour l'Enfant : soutenir son développement!

Il est important pour nous d'assurer un échange entre la crèche et la maison, incitant ainsi les parents à être partenaires, suscitant une envie de communiquer et leur permettant de se sentir bien là où leur enfant passe parfois la plus grande partie de sa journée.



C'est pourquoi, nous essayons que la crèche et son fonctionnement soient aussi pensés de façon à permettre aux parents la rencontre avec d'autres parents, avec le personnel, tout en restant en contact avec les enfants.

Pour ce faire, nous avons mis en place :

Des Réunions de (futurs) Parents (Visite des locaux, présentation de chaque membre de l'Equipe, présentation d'une journée de vie à la crèche,...), Un Premier rendez-vous d'accueil individualisé avec la puéricultrice de référence, l'infirmière et l'Assistante sociale, Une période de Familiarisation d'entrée progressive (en tenant compte des « difficultés » exprimées par le(les) parent(s) et l'enfant), Une Réunion de passage de section avec la Puéricultrice de référence afin de préparer Un Passage de section progressif chez « les grands », et enfin Un « Drink annuel ».

- Comment y arrivons-nous ? -

« Pour créer une relation de confiance, il faut s'apprivoiser! »
(Cf. Le Petit Prince de St Exupéry)

Par la continuité :

La continuité de l'accueil de l'Enfant lui apporte des repères et un sentiment de stabilité et en conséquence, de sécurité affective.

Cette continuité est permise au travers de pratiques telles que :

- La période de familiarisation, qui se déroule progressivement sur 2 semaines, avec des heures de présences de l'enfant de plus en plus longues, pendant laquelle l'Enfant, le Parent et la Puéricultrice apprennent à se connaître petit à petit au fil des jours, permettant ainsi la découverte du milieu d'accueil et sa mise en place en douceur d'un sentiment de sécurité.
- La continuité que l'Enfant vit grâce aux informations communiquées (sous le respect du secret professionnel) entre tous les adultes qui s'occupent de lui (Parents et Équipe; membres de l'Équipe entre eux).
- La continuité de l'observation qui permet de suivre l'évolution de l'Enfant et en conséquence, d'adapter les attitudes et le matériel à son développement, tant au niveau psychologique que moteur (travaillé également en réunion d'Equipe mensuelle et avec la collaboration de notre Psychologue).
- La continuité des repères du contexte de vie de l'Enfant (locaux, matériel, jeux, ...).

Par le respect :

Le respect des Parents, des Enfants, mais aussi de l'Équipe dans son rôle professionnel permet de développer la confiance. Celle-ci est un élément essentiel dans la relation qui s'établit au quotidien entre chaque Famille et l'Équipe.



Par l'autonomie de l'enfant :

Cela consiste à lui offrir la chance de se connaître, de se débrouiller et de développer sa confiance en ses capacités :

- Il s'agit d'inviter l'Enfant à faire «(par) lui-même».
On l'invite à explorer des actes sans les lui imposer.
- Il s'agit d'accompagner le développement de l'Enfant tout en le laissant autonome dans les limites des exigences du collectif.
- Il s'agit de lui donner la possibilité d'évoluer au rythme de sa croissance physique et psychique.



Par l'accompagnement :

La disponibilité des adultes permet : l'accompagnement du développement de l'Enfant, et soutient apprentissage, croissance, harmonie et épanouissement au travers de :

- La socialisation par la vie en groupe et par le contact avec les autres Enfants;
- La séparation quotidienne d'avec les Parents;
- La communication avec d'autres Enfants et avec les adultes;
- Les repas et la socialisation qui accompagnent ces moments;
- Le partage du temps des adultes et des objets du collectif;
- Les limites (rassurantes) et leur nécessaire intégration , tant pour la construction psychique de l'Enfant que pour le respect mutuel.



Par l'individualisation de l'accueil des enfants :

En tenant compte que l'enfant vit en collectivité, il est fondamental que chaque Enfant bénéficie de moments où il est dans une relation individuelle avec un adulte qui lui parle de ce qui se passe pour lui, qui s'occupe de lui en tenant compte de son rythme individuel et de ses besoins propres. Nous travaillons avec le concept de « Puéricultrice de référence », ce qui permet de s'assurer que chaque Enfant bénéficie d'un regard individuel.

La « Référente » accompagne un sous-groupe d'enfants durant les différentes étapes de sa vie à la crèche (jusqu'aux alentours des 2 ans 1/2).

Travaillant en partenariat avec les autres membres de l'Equipe (ainsi que les éventuelles puéricultrices remplaçantes), il est important de soutenir une bonne communication entre les différents partenaires, afin d'assurer la meilleure continuité de l'accueil.



Le respect du rythme individuel de chaque Enfant est une des pratiques qui correspond le plus à l'individualisation de l'accueil du tout petit. A titre d'exemple : chez « les petits », on met l'Enfant au lit lorsqu'il est fatigué, on ne réveille pas les Enfants qui dorment, on leur donne leurs repas selon leur rythme propre .



En fonction du degré d'autonomie des enfants, le repas est pris individuellement ou collectivement à table.

Il est évident que le moment des repas est un moment à part entière riche en apprentissages à différents niveaux. Ainsi, nous permettons le développement des sens tels que le goût, l'odorat, le toucher au travers des dégustations de saveurs nouvelles, des odeurs de cuisine, de la manipulation des aliments et des couverts.

Chez les plus petits, différents mobiliers sont disponibles en fonction des préférences respectives de l'enfant et de l'adulte : fauteuil d'allaitement, baby-relax ou chaise haute. Environ un mois avant le passage chez « les grands », en fonction de l'évolution et des compétences de chaque enfant, le repas se prend progressivement autour d'une table,



C'est bien le travail d'observation individuel de l'enfant qui permet de travailler de cette manière !

Au passage chez « les grands », le respect du rythme et de l'individualité de l'enfant se poursuit même si le rythme devient progressivement celui du groupe.



Par l'importance de la vie en groupe :

La vie en groupe, avec ses avantages et ses contraintes :

- Au rang des *avantages*, citons l'importance de la socialisation, de la rencontre d'autres Enfants et d'autres adultes,
- Au rang des *contraintes*, citons le fait que les Enfants doivent partager le temps de disponibilité des adultes et que certaines rencontres avec les autres enfants sont parfois toniques et ne vont pas toujours dans le sens de son propre désir, apportant son lot de frustrations qui participe à la construction psychique de l'enfant.



Pour l'apprentissage de cette sociabilisation, le doudou est un « objet » d'une grande importance pour l'Enfant :

En effet, « Objet de transition », de part sa texture connue et ses odeurs reconnues, le doudou fait office de lien entre la maison/les parents et la crèche. Il rassure l'enfant quand nécessaire. Si le doudou ne suit pas l'enfant dans ses allers-retours journaliers (attention aux oublis !), il est important qu'il soit lavé 1x/semaine et rechargé en odeurs familières.

- L'hygiène -

La crèche se doit d'être un lieu de vie joyeux et propre, au sein duquel les enfants sont confrontés « normalement » à des microbes.

Nous avons le devoir de limiter ceux-ci afin de limiter les risques de contagions, de maladies liées à la collectivité.

Pour ce faire, nous mettons en pratique les consignes et recommandations établies par l'O.N.E. et l'A.F.C.A. par des normes d'hygiène minimales et par l'éventuelle éviction d'un enfant jugé « Pas apte à fréquenter la collectivité » et ce dans le soucis de protéger celle-ci.

Cette protection de la collectivité est assurée au jour le jour par l'attitude raisonnable de VOUS Parents, par l'Infirmière de la crèche, par la surveillance et l'observation faite, tout au long de la journée par les Puéricultrices et leur savoir faire/expérience professionnelle et par la présence du Médecin de la crèche lors des consultations mensuelles préventives.

- Les moyens que l'équipe se donne -

- => Le professionnalisme : formations continues.
- => Le cadre de travail.
- => La sérénité de l'ambiance.
- => La Communication.
- => Le travail d'Équipe et l'utilisation des ressources de chacun.
- => « La continuelle remise en question et réflexion sur son travail »



« Toute l'équipe des « P'Tits Dragons de l'Estrée » vous remercie pour la confiance que vous lui accordez tout au long de ce premier chemin de vie ! »